

Question orale – Conseil du 04 septembre 2026

Objet : Pénurie de médecins généralistes en Province de Namur : quelles réponses concrètes face à une situation qui s'aggrave ?

L'accès à un médecin généraliste constitue le premier maillon de notre système de soins et une condition essentielle à l'égalité d'accès à la santé.

Or, de nombreuses communes de la Province de Namur sont aujourd'hui confrontées à une pénurie de médecins généralistes. Dans certaines zones rurales, des citoyens éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver un médecin traitant, à obtenir un rendez-vous dans des délais raisonnables ou à bénéficier d'un suivi médical régulier.

Dès lors, je souhaiterais que le Collège provincial puisse répondre aux questions suivantes :

1. Avez-vous identifié les communes de la Province de Namur actuellement confrontées à une pénurie ou à un risque de pénurie de médecins généralistes ? Si oui, lesquelles ?
2. Avez-vous réalisé ou commandé une cartographie actualisée des zones les plus touchées ainsi qu'une projection des départs à la retraite attendus dans les prochaines années ?
3. Quels moyens financiers avez-vous consacrés, au cours des trois dernières années, à la lutte contre la pénurie de médecins généralistes ?
4. Avez-vous évalué l'efficacité des actions menées par la Province dans ce domaine ? Quels résultats concrets pouvez-vous présenter ?
5. Combien de médecins généralistes se sont effectivement installés dans la province grâce aux dispositifs soutenus ou financés par la Province ?
6. Avez-vous prévu de nouvelles mesures afin d'encourager l'installation de jeunes médecins dans les communes les plus touchées ?
7. Avez-vous entrepris des démarches auprès de la Région wallonne ou de l'autorité fédérale afin d'attirer l'attention sur la situation préoccupante de certaines communes ?
8. Avez-vous fixé des objectifs chiffrés en matière d'amélioration de l'accès aux soins de première ligne en Province de Namur ? Si oui, quels sont -ils et où en êtes-vous aujourd'hui dans leur réalisation ?

Enfin, au regard des difficultés croissantes rencontrées par de nombreux citoyens pour trouver un médecin traitant, estimez-vous que les actions entreprises par la Province sont suffisantes pour répondre à l'urgence de la situation ? Sur quels éléments objectifs fondez-vous cette appréciation ?

Je vous remercie.

Cathy COLLARD
Conseillère provinciale
Groupe PS